

4^{EMES} ASSISES ORA MARITIMA
15 & 16 OCTOBRE 2021
LA TRANSITION ALIMENTAIRE
ABBAYE DE VALMAGNE



Plénière “Ensemble pour une alimentation durable”

Le bassin de Thau se distingue par un patrimoine alimentaire riche, qui fait face à de multiples enjeux pour permettre à tous les habitants de bien se nourrir. Des élus et des représentants d'organisations professionnelles et de la société civile du bassin de Thau et de territoires voisins sont venus témoigner des enjeux économiques, sociaux et environnementaux du territoire et des leviers en faveur de la transition alimentaire. Les deux questions soulevées ont été les suivantes :

Comment organiser une politique alimentaire de territoire ?

Quels sont les leviers d'une transition alimentaire durable et solidaire ?

A cette occasion, le projet alimentaire territorial en émergence a été présenté.

Discours d'ouverture :

- Yves MICHEL, Président du Syndicat mixte du bassin de Thau, Maire de Marseillan.
Lien vers le discours sur le site oramaritima.fr
- Patrice LAFONT, Président du Comité régional de conchyliculture de Méditerranée.
- Jérôme DESPEY, Président de la Chambre d'Agriculture de l'Hérault.

Présentation du Projet Alimentaire Territorial (PAT) du territoire

Lien vers la présentation pdf sur le site oramaritima.fr

Table-ronde 1 : « Comment organiser une politique alimentaire de territoire ? »

- **Isabelle TOUZARD**, Vice-présidente de Montpellier Méditerranée Métropole, Déléguée à la Transition écologique et solidaire, Biodiversité, Energie, Agroécologie et alimentaire.
« Les défis de la mobilisation des acteurs du territoire de 3M »
- **Maguelone PONTIER**, directrice du Grand Marché - MIN Toulouse Occitanie.
« Les MIN : outils transversaux de structuration des filières alimentaires »
- **Rémi BOUYALA**, Vice-Président Développement des filières agricoles et des circuits courts de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM).
« Les initiatives alimentaires durables du territoire »
- **Bertrand MUNICH**, Directeur de l'établissement Croix Rouge insertion - CAPDIFE.
« L'importance de la vision sociale d'une politique alimentaire »

Isabelle TOUZARD, le rôle de la collectivité 3M :

- **Recenser et valoriser ce qu'il se fait sur le territoire** (entreprises, associations, villes, citoyens) est un préalable à toute politique partenariale.
- **Mobiliser les différentes compétences des collectivités autour d'une vision commune.** La politique doit être le fruit d'un choix fait par les élus à différents niveaux.
- **Mesurer l'impact et évaluer la politique :** Après 5 ans changer le braquet de la politique agroécologique et alimentaire de 3M pour renforcer l'impact sur le territoire.
- **Réserver le foncier aux agriculteurs,** ne pas uniquement le préserver. Cela doit amener à redresser drastiquement la barre face à des décennies d'enfrichement, de spécialisation viticole, d'éclatement du foncier et d'urbanisation effrénée.
- **Faire de la restauration collective, un levier de la structuration de filières.** La cuisine centrale de Montpellier (80 000 repas / jour) va être déplacée au MIN pour agrandir les capacités de production et travailler avec la légumerie en insertion présente sur le MIN.
- **Développer les projets partenariaux comme la Cité de l'alimentation,** à l'initiative de la ville de Montpellier, qui est très structurant pour le PAT 3M.
- **Accompagner les acteurs économiques du territoire à répondre à la commande publique.** La légumerie en insertion du MIN et l'entreprise Pain et Partage fournissent la restauration collective et sont en capacité de répondre à d'autres marchés.



Maguelone PONTIER, le rôle du MIN de Toulouse.

- **Faire du MIN, centrale d'achat des commerces de proximité, un levier de structuration de filières de proximité.**
- **Développer des outils de transformation** (ex : légumerie, filetage, conserverie) pour trouver des débouchés, tout en veillant à concentrer les outils pour atteindre un certain volume.
- **Mutualiser les besoins logistiques** (collecte aux producteurs et derniers km pour le consommateur)
- **Faire se rencontrer les acteurs de la filière et trouver un accord pour assurer une juste répartition de la valeur ajoutée,** pour que tout le monde soit gagnant : producteur, transformateur, distributeur, consommateur.
- **Développer une marque de territoire** permet de valoriser les produits locaux (ex : « Huitres et moules de Méditerranée »).
- **Créer une entreprise de transformation et distribution à la restauration hors domicile.** « Produit sur son 31 » est un pôle de transformation à destination de la restauration scolaire et commerciale. Il s'agit d'un projet partenarial soutenu par les collectivités lors de la phase d'investissement.

Rémi BOUYALA, les actions de l'agglomération CAHM

- **Créer un service Agriculture au sein de la CAHM** face au constat que la demande ne trouve pas l'offre locale.
- **Soutenir l'installation agricole pour restaurer les écosystèmes, et soutenir la transformation des produits locaux** (ex : atelier de transformation situé à proximité d'une bergerie faisant de l'agropastoralisme dans un territoire ravagé par un incendie)
- **Favoriser la vente directe en soutenant des projets locaux** (abattoirs, atelier de découpe et conditionnement ; légumerie de Pézenas ; applications mettant en lien producteurs / consommateurs. Ex : les troupeaux d'à côté, à l'initiative d'une organisation d'éleveurs)
- **Éveiller des solidarités** entre producteurs et les consommateurs
- **Faire travailler les collectivités entre elles** : apprendre à se connaître, échanger, se répartir les actions.



Bertrand MUNICH, les actions à mener en faveur de la solidarité et l'insertion des publics

- **Accompagner les personnes en situation de précarité au sein d'activités qui font sens, rapprocher le besoin des professionnels et la main d'œuvre** (ex : maraichage biologique en insertion permet la montée en compétence de professionnels alors qu'on manque de main d'œuvre)
- **Soutenir financièrement les activités économiques en insertion au sein de filières de qualité.** Elles ne peuvent être rentables économiquement, sans soutien extérieur. L'accompagnement social et professionnel fourni doit être financé (ex : entreprise de transformation des produits de la mer en insertion qui valorise les invendus et adossée à une marque)
- **Accompagner les entreprises d'insertion à accéder au marché public (restauration collective),** levier pour la territorialisation des filières : rapprocher les besoins au cahier des charges techniques et répondre aux enjeux du prix même si ce n'est pas le premier frein pour du local.
- **Faire participer les acteurs de l'insertion et usagers à l'émergence de projets** (ex : PAT Pays Cœur d'Hérault) et à la construction de filières locales (ex : légumerie de Pézenas en Esat)
- **Faire participer les usagers de l'aide alimentaire, notamment durant la crise sanitaire, à aider d'autres publics en difficulté, est vécu comme une véritable fierté.**

Témoignage des Conseils de Développement :

- Catherine JUDELL-DUFOUR, Sète Agglopôle Méditerranée
- Sophie GIRAUD, Syndicat de Développement Pays Cœur d'Hérault

Les conseils de développement sont constitués de citoyens et ont pour vocation de représenter les habitants du territoire, de s'inspirer d'initiatives de territoires voisins et d'être force de propositions sur des sujets qu'ils ont choisi d'investir.

Le Conseil de Développement du Pays Cœur d'Hérault fait partie de la gouvernance du PAT Cœur d'Hérault où la place du citoyen y est primordiale afin de s'assurer de construire un projet qui répond réellement aux besoins de tous. Des liens importants sont nécessaires entre tous les acteurs du système alimentaire local, la gouvernance doit être transversale et participative. Le PAT Pays Cœur d'Hérault s'est fait accompagner (INRAE) dans la construction de sa démarche prospective de co-réflexion et passe à présent à la phase de terrain. Le sujet de la Restauration collective reste un levier important et intéressant de sensibilisation des enfants, mais aussi des parents.

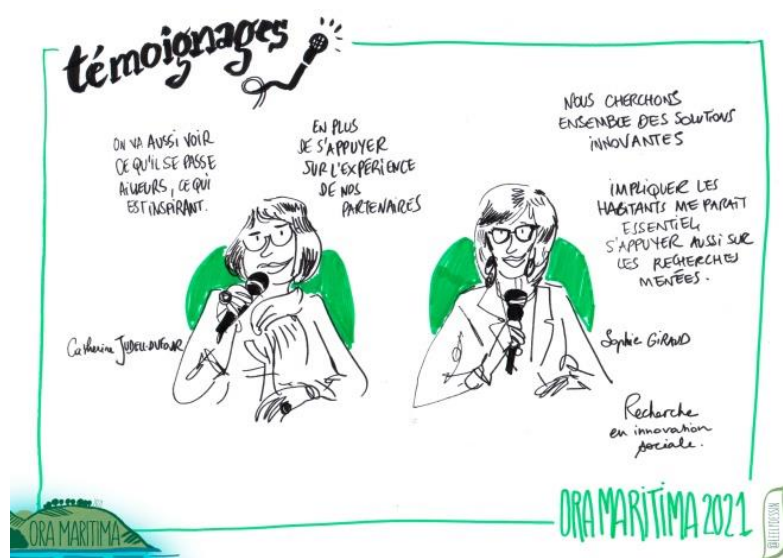
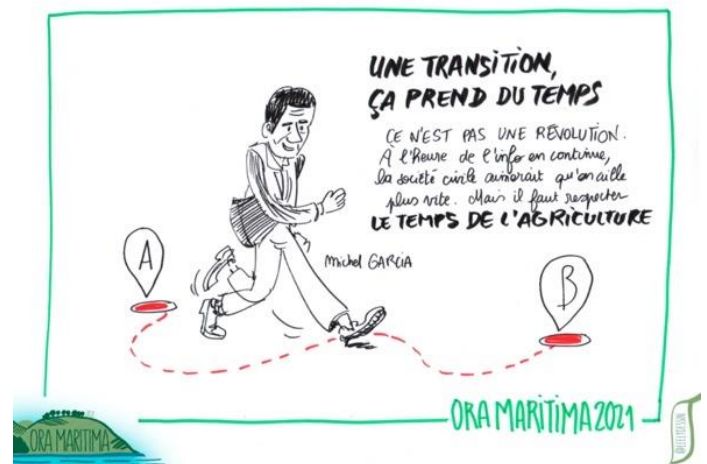


Table-ronde 2 : « Les leviers d'une transition alimentaire durable et solidaire »

- **Michel GARCIA**, Vice-président de Sète Agglopôle Méditerranée, délégué aux activités agricoles et viticoles. « La place de l'agroécologie dans l'intercommunalité »
- **Karine BONACINA**, Directrice de la délégation territoriale de Montpellier de L'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. « L'indispensable gestion et préservation de la ressource en eau pour une transition alimentaire durable »
- **Annie FAVIER-BARON**, présidente du CPIE Bassin de Thau. « La place de la solidarité alimentaire dans la transition du territoire »
- **Odile KIRCHNER**, présidente de La Palanquée, tiers-lieu citoyen du Bassin de Thau. « Faire émerger des projets innovants en faveur de la transition alimentaire : le rôle de La Palanquée »

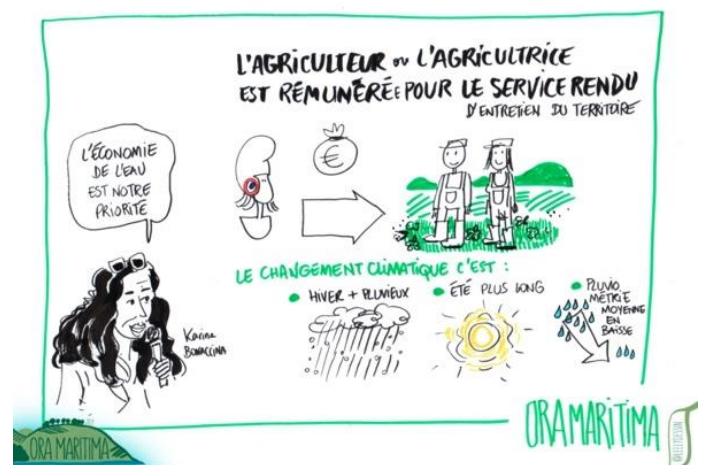
Michel GARCIA : l'accompagnement des agriculteurs dans leur transition

- **Aller vers la transition agroécologique prend plus de temps pour les agriculteurs que pour la société civile.** Certains agriculteurs sont prêts, d'autres moins.
- **Pour répondre aux besoins des agriculteurs, mettre autour de la table tous les acteurs à différents échelons,** apprendre à se connaître, s'écouter, se comprendre, et se coordonner.
- **Engager les agriculteurs vers des pratiques respectueuses de l'environnement** (favoriser la biodiversité, respecter l'eau, les arbres, favoriser des pratiques agroécologiques) à travers des expériences tests à décliner largement (ex : paiement pour services environnementaux, en partenariat avec l'Agence de l'Eau, 36 agriculteurs du bassin de Thau)



Karine BONANICA : des mesures pour préserver la ressource en eau

- **Travailler avec les coopératives agricoles pour accompagner les agriculteurs vers des pratiques plus respectueuses** (ex : désherbeur mécanique pour limiter l'utilisation de pesticides) ;
- **Rémunérer le service rendu pour le territoire.** Ex : les paiements pour services environnementaux (PSE), une rémunération des agriculteurs pour les services positifs au territoire, est en phase-test sur le territoire
- **Préserver les écosystèmes fragiles** comme celui du bassin de Thau (pollution de l'eau et fragilité de la lagune) alors que 70 % de l'eau du bassin de Thau provient d'autres territoires.
- **Faire prendre conscience aux agriculteurs qu'il faut s'adapter au changement climatique.** Cela doit être progressif et n'implique pas une « révolution ».
- **Réaliser des économies d'eau doit faire partie des objectifs du PAT.**



Annie FAVIER-BARON : les circuits-courts et la sensibilisation à l'alimentation durable

- Favoriser les circuits-courts (ex : initiative Paniers de Thau) tout en étant solidaire avec les producteurs (conditions de travail décentes, diversification de la vente, valorisation de la production) et avec les publics en difficulté (ex : Paniers solidaires)
- Lever les freins pour pérenniser les paniers : mixer le modèle économique entre financement public et privé, augmenter l'offre de produits du maraichage, impliquer les usagers pour renforcer leur dignité (visites et rencontres avec paysans)
- Faire changer d'échelle les paniers : accompagnement du PAT et programme d'incubation Catalyseurs
- Sensibiliser et éduquer à l'alimentation durable dès la maternelle.



Odile KIRCHNER : un développement économique de proximité

- Favoriser un développement économique de proximité, plus écologique et solidaire, afin que dans 3 à 5 ans, le territoire ne soit pas le même.
- Faire émerger et accompagner la création d'activités et d'entreprises dans le domaine de l'alimentation durable (tous les échelons de la chaîne de valeur) : accompagnement individuel de porteurs de projets, et accompagnement collectif avec des experts sur l'entrepreneuriat.
- Accompagner la mise en place d'un lieu sur l'alimentation durable à Marseillan afin de : sensibiliser, favoriser le pouvoir d'agir des consommateurs et faire évoluer les pratiques en travaillant autrement ; mutualiser des espaces et des équipements ; favoriser les rencontres entre habitants et professionnels lors de temps de convivialité ; faire émerger des projets innovants (plateforme logistique, valorisation d'espèces, etc...)



Synthèse et analyse scientifique

- Samuel COHEN-SALMON, ambassadeur du Pacte Européen pour le Climat

Le dérèglement climatique entraîne des risques importants pour le territoire, notamment en termes de montée du niveau de la mer et d'atteinte à la productivité agricole.

L'Europe participe de trois manières à la transformation du modèle agricole :

- Verdissement de la PAC pour une durabilité du modèle agricole
- Green Deal avec la stratégie « De la ferme à la table » pour aider notamment le secteur agricole à réduire ses émissions de Gaz à effet de serre
- Plan France Relance cofinancé par l'Europe (1,2 milliard €). Il participe à la reconquête de la souveraineté alimentaire et permet d'accélérer la transition agroécologique (financement des PAT).

Il est important que les citoyens s'impliquent de plus en plus dans les PAT et prennent conscience de la complexité d'avoir des actions réalistes mais cohérentes, sans pour autant abaisser les ambitions.



- Jean-Louis RASTOIN, Professeur honoraire à Montpellier SupAgro, fondateur de la Chaire Unesco Alimentation du monde et membre de l'Académie d'Agriculture de France.

La journée fut dense et positive dans les propositions exprimées dans les ateliers et les exposés des tables-rondes.

Il existe six facteurs de la transition alimentaire et agroécologique :

- **Elaborer des projets alimentaires stratégiques** fondés sur les 3 piliers du Développement Durable : économique, écologique, équité sociale.
- **Mobiliser la chaîne des savoirs** pour favoriser l'innovation, le transfert d'expérience. Un effort massif de formation à la transition socio-écologique doit être fait.
- **Aider à l'investissement durable** (pratiques, initiatives et structures durables).
- **Gérer de manière durable le foncier agricole et la ressource en eau**
- **Organiser des filières et réseaux d'acteurs** permettant une mutualisation des moyens
- **Passer à une gouvernance partenariale** et non plus une gouvernance financiarisée. C'est essentiel pour la réussite de la transition alimentaire.

Afin d'accélérer la transition, il faut changer la vision de l'alimentation qui n'est pas une marchandise comme une autre.

« Il n'est rien de plus puissant, qu'une idée dont le temps est venu. »



Discours de clôture

- Yves MICHEL, Président du Syndicat Mixte du Bassin de Thau, Maire de Marseillan.
- Claire DERAM, Responsable de l'Unité Politique publique de l'alimentation de la DRAAF Occitanie.
- Rémi BOUYALA, Vice-Président Développement des filières agricoles et des circuits courts de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée.
- Michel GARCIA, Vice-président de Sète Agglopôle Méditerranée, délégué aux activités agricoles et viticoles.
- René MORENO, Conseiller Régional d'Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et Vice-président de la Commission « Agriculture, Agroalimentaire et Viticulture ».
- Emmanuelle DARMON, Sous-Préfète, Secrétaire générale adjointe de la Préfecture de l'Hérault.

Animation : Virginie Galligani

Illustrations : Aurélie Bordenave

